

NOUVELLES DU SERVICE  
DES RELATIONS DU TRAVAIL / Santé et sécurité du travailPROGRAMME « CONSTRUIRE EN SANTÉ »  
Recrutement et formation d'intermédiaires en alcoolisme,  
toxicomanie et jeu compulsif

Le programme *Construire en santé* conçu par l'industrie de la construction à l'intention des assurés de *Médic Construction* et de leurs personnes à charge offre de l'aide aux personnes vivant des problèmes d'alcoolisme, de toxicomanie ou de jeu compulsif. Ces personnes peuvent être dirigées vers les ressources offrant les traitements appropriés. Toute personne vivant un tel problème peut contacter, en toute confidentialité, une infirmière du service de la ligne d'aide du programme au 1 800 807-2433, 24 heures par jour, 7 jours par semaine, 365 jours par année.

**Les intermédiaires**

Le salarié peut également recevoir de l'aide de certains de ses collègues de travail appelés « les intermédiaires ». Les intermédiaires forment un réseau de plus de 400 bénévoles réunissant des travailleurs et des représentants patronaux, syndicaux et d'employeurs formés pour sensibiliser leurs collègues de travail aux conséquences de l'alcoolisme, de la toxicomanie et du jeu compulsif, ainsi qu'à l'existence des services de prévention et d'intervention offerts par l'industrie de la construction dans le cadre du programme *Construire en santé* (le volet prévention). Ils peuvent également intervenir auprès de ceux qui vivent un problème de surconsommation en les écoutant, les supportant et les orientant vers des ressources appropriées. L'intermédiaire n'agit pas à titre de thérapeute ou de psychologue. Il est simplement une personne qui veut donner un coup de main à ceux qui demandent de l'aide (le volet intervention).

Les intermédiaires peuvent être identifiés sur les chantiers de construction par ce logo apposé sur leur casque de sécurité.



RÉSEAU D'INTERMÉDIAIRES

L'ACRGTQ recherche des représentants d'employeurs désireux d'agir à titre d'intermédiaire et de recevoir la formation gratuite d'une durée de huit heures dispensée par un formateur reconnu par le programme *Construire en santé*. Cette formation se tiendrait un jeudi ou un vendredi dès que nous pourrions former un groupe entre 10 et 20 personnes. Toute personne intéressée est priée de contacter René Turmel au 1 800 463-4672 ou au 418 529-2949.

**N.B.** L'intermédiaire n'est pas obligé d'intervenir auprès de toute personne en difficulté. Il peut décider de ne pas intervenir ou simplement diriger ces personnes à la ligne d'aide. ■

**Le programme *Construire en santé***

Le programme *Construire en santé* est géré par le Comité de promotion et de gestion de la santé de l'industrie de la construction, formé de représentants des associations patronales et syndicales de l'industrie de la construction, et de représentants de la CCQ. Un représentant de l'ACRGTQ siège à ce comité. ■